

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 8 décembre 1900, M. le
 Ch^{er} Charles Jolivot, Secrétaire du Conseil
 d'Etat, a été nommé Président du Comité de
 l'Instruction publique, en remplacement de
 M. le Baron de Romeuf.

Le Prince, par Ordonnance du 11 décem-
 bre 1900, a conféré la Grand-Croix de Son
 Ordre de Saint-Charles à Son Excellence
 Stephanus-Johannes-Paulus Krüger, Président
 d'Etat de la République Sud-Africaine.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
 DE LA PRINCIPAUTÉ

M. le Comte Henri de Maleville, Secrétaire
 Général du Gouvernement, a prêté serment et a
 été installé jeudi dernier dans ses fonctions.

Les fêtes données dans la Principauté en l'hon-
 neur de la canonisation du Bienheureux Jean-
 Baptiste de la Salle ont été fort brillantes. Elles
 ont commencé vendredi et samedi par de pieuses
 cérémonies à la Cathédrale, cérémonies au cours
 desquelles deux éloquents panégyriques du Saint
 ont été prononcés par le R. P. Hyacinthe, Fran-
 ciscaïn des Frères mineurs, et par M. l'abbé
 Pichot, curé de la paroisse Sainte-Dévote.

La journée de dimanche, consacrée à l'apothéose
 de Saint Jean-Baptiste de la Salle, a eu un parti-
 culier éclat. La Grand'Messe Pontificale a été
 célébrée, à 10 heures du matin, par S. G. M^{er}
 Theuret, évêque de Monaco, en présence de
 NN. SS. l'évêque de Nîmes et de Nice. Sous la
 direction de M. Bellini, maître de chapelle, la Maî-
 trise de la Cathédrale et les Membres de la Société
 Chorale ont exécuté, avec beaucoup d'art, la belle
 Messe, dite de la Saint-Albert, et la plupart des
 notabilités monégasques ont assisté à cette impos-
 sante cérémonie.

Un beau banquet a réuni à midi toutes les auto-
 rités civiles et ecclésiastiques dans le préau de
 l'Ecole des Frères, qui avait été décoré avec beau-
 coup de goût. S. Exc. M. le Gouverneur Général ;
 M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. Jean
 Blanchy, président d'honneur de l'Association
 amicale des Anciens Elèves des Frères ; M. le
 Ch^{er} Jolivot, président du Comité de l'Instruction
 publique ; M. le Comte de Maleville, Secrétaire
 Général du Gouvernement, et tous les Chefs de
 service de la Principauté, ainsi que M. Georges
 Bornier, Directeur Général de la Société des Bains
 de Mer ; MM. les docteurs Coulon et Colignon, et
 plusieurs autres notabilités civiles assistaient à ce
 banquet auquel on remarquait, d'autre part,
 NN. SS. les évêques de Monaco et de Nîmes, tous

les chanoines, curés et vicaires de notre clergé,
 et les directeurs d'établissements religieux de
 Monaco et de la région.

Deux discours d'une éloquence élevée ont été
 prononcés au dessert par S. Exc. M. Olivier Ritt
 et par M^{er} Theuret.

Signalons encore le beau sermon qui, aux
 Vêpres célébrées à l'issue du banquet, a été prê-
 ché par M^{er} l'évêque de Nîmes, qui est, on le sait,
 un des plus admirables orateurs du clergé fran-
 çais.

Dans la soirée, la place de la Visitation avait été
 splendidement illuminée. Une grande cantate
 y a été exécutée sous la direction de M. A. Nef,
 avec le gracieux concours de la Société Philhar-
 monique et de la Société Chorale l'*Avenir*.

Il faut féliciter les organisateurs de ces belles
 fêtes qui ont été favorisées par un ciel merveilleux
 et une température véritablement printanière.

La Société l'*Estudiantina Monégasque* a remis à
 M^{me} Olivier Ritt, pour les pauvres, la somme de
 96 fr. 90 provenant d'une collecte et qui sera affec-
 tée à l'achat de couvertures et de vêtements.

M^{me} Olivier Ritt a également reçu :

- 1^o De M^{me} H. qui désire garder l'anonyme, une
 somme de 500 francs, à répartir comme suit :
- Bureau de Bienfaisance..... 100 francs.
- Hôtel-Dieu..... 100 »
- Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul 50 »
- Achat de couvertures, draps et
 vêtements..... 250 »

2^o De M. le Chevalier Donnève de Martinaud,
 pour le Bureau de Bienfaisance, 500 francs.

Au nom des malheureux, remerciements pour
 ces généreuses offrandes.

Une délégation des employés de la Société des
 Bains de Mer a remis hier à M. Bornier, directeur
 général, une croix de chevalier de la Couronne
 d'Italie ornée de diamants, offerte par souscription,
 à l'occasion de sa récente nomination dans cet
 ordre. La délégation qui en a fait hommage à
 M. Bornier se composait de MM. Milon de Peillon,
 Müller, Bellando, Robelaz et F. Platy, lesquels se
 sont faits les interprètes de tout le personnel de
 la Société des Bains de Mer et ont exprimé leur
 sympathique dévouement à M. Georges Bornier.

M. Hennequin, sous-directeur de la Police, a
 procédé, mercredi dernier, sur la place du Canton,
 à la Condamine, à l'inspection des voitures de
 place de la Principauté. Il a constaté la bonne
 tenue et les excellents attelages des 160 voitures
 inscrites. On doit reconnaître, à l'éloge des loueurs
 et des cochers, que peu de villes peuvent rivaliser
 sur ce point avec notre pays. Cette constatation a
 d'ailleurs été, maintes fois, faite par nos hôtes de
 la colonie étrangère.

Le Consul général d'Italie invite ses concitoyens
 ayant leur résidence dans la Principauté, qui
 désirent faire partie du Comité Italien des Secours
 pour l'année 1901, à s'inscrire au Vice-Consulat

Royal (tous les jours jusqu'au 26 du mois courant
 de une heure à quatre heures de l'après-midi), en
 payant leur cotisation (5 francs).

La Société des Régates de Monaco nous informe
 que le concours de bannières pour la prochaine
 bataille de fleurs de Monte Carlo, a réuni un très
 grand nombre de concurrents ; les esquisses re-
 çues sont des plus intéressantes. L'exposition
 publique a eu lieu au siège de la Société (Ther-
 mes Valentia), hier lundi et aujourd'hui mardi.

Vendredi matin ont été célébrées, en l'église
 Saint-Charles à Monte Carlo, les obsèques de M.
 Angelo Zucchi, ancien propriétaire de l'hôtel
 Windsor. De nombreux parents et amis ont
 accompagné jusqu'au cimetière le cercueil de cet
 homme de bien, qui par son travail et son intelli-
 gence avait conquis une place importante dans le
 monde commercial de la Principauté. Le deuil
 était conduit par ses gendres, MM. Ciro et Gabriel
 Fau. Des délégations du Comité de bienfaisance
 de la Colonie italienne, de la Société des Régates
 et de la Société Chorale l'*Avenir*, assaient à ces
 obsèques.

Un léger affaissement du viaduc d'Agay a
 occasionné depuis quelques jours d'importants
 retards dans la marche des trains entre Marseille
 et Monaco.

M. le Chef de Gare de Monaco nous communi-
 que, à ce sujet, l'avis ci-après :

« Le service normal des trains de voyageurs et
 de messageries est repris.

« Les trains circulent lentement et sans machine
 sur le viaduc d'Agay ; les voyageurs traversent
 le viaduc à pied ; les bagages et les messageries
 ne sont plus transbordés.

« La circulation des trains de marchandises est
 encore suspendue momentanément. »

Ajoutons, d'après nos renseignements particu-
 liers, que la réfection complète du viaduc d'Agay
 vient d'être décidée par les ingénieurs de la Com-
 pagnie P.-L.-M. Mais, en attendant, la circulation
 des trains sera très prochainement assurée, grâce
 au lancement d'une passerelle du modèle Henry,
 lancement auquel est actuellement occupée une
 compagnie de soldats du génie, qui est arrivée
 tout exprès de Versailles.

D'autre part, la Compagnie P.-L.-M. informe le
 public que, par suite de l'interruption de la cir-
 culation sur le viaduc d'Agay, la marche des trains
 a été modifiée provisoirement ainsi qu'il suit entre
 Vintimille et Agay :

Le train 182 est avancé de 40 minutes de Nice
 à Agay.

Le train 56 est supprimé de Vintimille à Nice
 et avancé de 40 minutes de Nice à Agay.

Le train 184 part de Vintimille à 5 h. 20 matin
 et est avancé de 20 minutes de Menton à Nice et
 de 40 minutes de Nice à Agay.

Le train L. 34 est avancé de 40 minutes de Vin-
 timille à Agay.

Le train 186 est avancé de 40 minutes de Vintimille à Agay.

Le train 464 est supprimé de Cannes aux Arcs.

Le train 10 est supprimé de Menton aux Arcs.

Le train 12 est avancé de 45 minutes de Vintimille à Nice et suit la marche du train 6 de Nice à Agay.

Le train 190 est avancé de 40 minutes de Nice à Agay.

Les trains 192, L. 22, 48 et 8 sont avancés de 40 minutes de Vintimille à Agay.

Ajoutons enfin que la Compagnie ajourne à une date ultérieure la mise en marche des trains rapides 17 et 18, qui devait avoir lieu, pour le premier, le 15 décembre, et pour le second le 16 du même mois.

Les engagements pour les grandes épreuves des Courses du Var, en janvier prochain, ont commencé à la Société des Steeples-Chase de France, rue Castiglione, à Paris. La Société des Courses informe, à cette occasion, MM. les propriétaires et entraîneurs, qu'elle organisera, pour le transport des chevaux à la *réunion de janvier*, un train spécial à marche rapide, si elle réunit le nombre d'adhésions demandé par la Compagnie P.-L.-M. pour la mise en marche de ce train. En conséquence, MM. les propriétaires et entraîneurs qui désireraient profiter de cette facilité de transport sont priés de vouloir bien en aviser la Société le plus tôt possible, en indiquant le nombre de chevaux qu'ils comptent embarquer. Le train serait mis en marche huit jours au moins avant l'ouverture de la réunion. Prière d'adresser les adhésions au journal *Le Jockey*, 12, place Vendôme.

La piste d'entraînement sera ouverte à partir du 26 courant.

Avec la *Parisienne*, de Becque, c'est la grande comédie de mœurs qui s'est manifestée sur la scène de notre théâtre. A l'attrait de cette œuvre s'ajoutait celui de deux interprètes intéressants à des titres divers : d'abord M^{me} Lebargy, dont ce sont les débuts, et qui dans le rôle de la Parisienne, un des plus difficiles du théâtre contemporain, s'est montrée, malgré ou à cause de certaines inexpériences, tout à fait charmante; et puis M. Antoine, l'éminent fondateur du Théâtre-Libre, comédien lui-même et de premier ordre, qui jouait le rôle de Laffont et qui l'a rendu avec un souci du naturel et du vrai absolument incomparable.

La pièce elle-même est une des plus originales et des plus marquantes de l'école réaliste; empreinte d'une amertume et d'une ironie supérieures, elle a beaucoup plu au public.

L'excellente interprétation qui nous fut donnée se complétait par M. Louis Gauthier, fort correct en Simpson, et par M. Matrat, qui a donné beaucoup de bonhomie et de rondeur au personnage de Dumesnil.

Voilà une brillante représentation de plus à l'actif de notre intelligente administration théâtrale.

D'ailleurs, l'intérêt des œuvres va croissant, car nous aurons ce soir *Blanchette*, la célèbre comédie de Brieux, où M. Antoine joue le rôle d'un vieux cabaretier normand, personnage dans lequel il se montre par la vérité de la composition comédien hors ligne.

Au cinquième concert classique, on a réentendu avec plaisir l'admirable *Symphonie en si bémol* de Beethoven, chef-d'œuvre de grâce joyeuse interprété avec une merveilleuse fougue par l'orchestre de Monte Carlo. Le prélude de *Merlin* (1^{re} audition) de Goldmarck, est une œuvre bien orchestrée, mais d'inspiration trop visiblement wagnérienne. On a surtout fait fête aux délicieuses *Danses symphoniques* de Grieg, d'un caractère champêtre et exquisément mélancolique. Entre temps s'est fait applaudir le jeune et brillant virtuose Toselli dans le *Concerto* pour piano (en

sol mineur) de Saint-Saëns, enlevé avec une précision et une autorité remarquables, ainsi que dans un *Scherzo* de Martucci et une difficile étude de Rubinstein. Ce beau concert s'est terminé par l'ouverture du *Tannhäuser*, qui, comme à l'ordinaire, fut acclamée par nos dilettantes.

Dans ses audiences des 11 et 14 décembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Fourrier Antoine-Henri, né à Broçon (Côte-d'Or), le 26 mai 1831, menuisier, et Jeannot Edouard-Lucien, né à Paris le 27 mars 1880, serrurier, demeurant l'un et l'autre à Nice, un mois de prison chacun pour mendicité en réunion ;

Clair Ernest-Jules-François, né à Dieppe (Seine-Inférieure) le 26 août 1838, journalier, sans domicile fixe, quinze jours de prison pour outrages à des agents de la force publique ;

Menut Henri-Léon, né à Saint-Martin-d'Ollières (Puy-de-Dôme), mécanicien, demeurant à Nice, quinze jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Bergamini François, né à Ferrara (Italie) le 17 mai 1841, sans profession ni domicile, six jours de prison pour mendicité ;

Yvon Auguste-Paul-Alphonse, né à Fontainebleau (Seine-et-Marne) le 25 juin 1862, journalier, sans domicile fixe, un mois de prison et 25 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jeudi 20 Décembre 1900, à 2 heures 1/2 du soir

5^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M. DEZSO LEDERER, violoniste et des CHŒURS du Casino (chef : M. LOUIS VIALET)

<i>Symphonie en ré mineur</i>	César Franck.
<i>Haensel et Gretel</i> , prélude (1 ^{re} audit.)	Humperdinck.
<i>Quatrième Concerto</i> (violin et orchestre) ..	Vieuxtemps.
M. LEDERER.	
A. <i>Hodie Christus natus est</i>	Giovanni Maria Nanini.
(Motet pour Noël).	
B. <i>Ave Maria</i> , motet à 4 voix	G. P. da Palestrina
Par les CHŒURS.	
Aria	J.-S. Bach.
A. Sarabande (style ancien).	M. LEDERER.
B. Tempo di Bourrée.	
M. LEDERER.	
<i>Chevauchée des Walkyries</i>	Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

L'ouverture des tirs aux pigeons de Monte Carlo a eu lieu hier lundi. Un temps merveilleux a favorisé cette première réunion.

Onze tireurs ont pris part au *Prix d'Ouverture* (500 francs), qui a été gagné par M. Robinson avec 6/7; M. Danton a eu la seconde place avec 5/7, et M. Laleham, la troisième avec 3/4.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Erskine, Robinson, R. Gourgaud, Chanier et Laleham.

Programme des Concours Tri-Hebdomadaires

Mercredi 19 décembre. — <i>Prix d'Hiver</i> (handicap), 500 fr.
Vendredi 21 décembre. — <i>Prix de Décembre</i> (handicap), 500 francs.
Lundi 24 décembre. — <i>Prix de Noël</i> , 500 francs.
Mercredi 26 décembre. — <i>Prix du Stand</i> (handicap), 500 francs.
Vendredi 28 décembre. — <i>Prix Saint-Trivier</i> (handicap), 500 francs.
Lundi 31 décembre. — <i>Prix Gajoli</i> , 500 francs.
Mercredi 2 janvier 1901. — <i>Prix de Janvier</i> (handicap), 500 francs.
Vendredi 4 janvier. — <i>Prix Briasco</i> , 500 francs.
Lundi 7 janvier. — <i>Prix Verdavaine</i> (handicap), 1,000 fr.
Mercredi 9 janvier. — <i>Prix Lonhienne</i> (handicap), 1,000 francs.
Vendredi 11 janvier. — <i>Prix de Soragna</i> , 1,000 francs.
Lundi 14 janvier. — <i>Prix Curling</i> (handicap), 1,000 fr.
Mercredi 16 janvier. — <i>Prix Journu</i> (handicap), 1,000 fr.
Jeudi 17 janvier. — <i>Prix Hall</i> , 1,000 francs.
Samedi 19 janvier. — <i>Prix Moncorgé</i> (handicap), 1,000 fr.

Avis. — Le stand sera ouvert aux amateurs tous les jours, de 10 heures à 11 heures et demie, excepté les jours de Concours et les dimanches.

Lettre de Paris

Paris, 17 décembre 1900.

Que disaient donc les pessimistes ? Le Théâtre-Français ne pourrait faire sa réouverture à la date indiquée par M. Guadet ?

Nous sommes allé faire un tour rue de Richelieu. Eh bien ! n'en déplaise aux mauvais esprits, on sera prêt pour le 29 décembre, archiprêt.

Veut-on savoir où l'on en est ?

La salle est complètement terminée. L'électricité est installée partout. Les loges sont tapissées de rouge grenat.

Hier, on a reçu les fauteuils, qui répondent, paraît-il, aux exigences des abonnés les plus intraitables au point de vue du confortable. Le marouflage de la toile du plafond de la salle, dessiné et peint par Jambon, s'est effectué avec un plein succès, bien que la chose présentât certaines difficultés d'exécution.

L'œuvre a dû, en effet, être coupée en trente-six morceaux pour pouvoir être posée convenablement, à cause des deux courbures du plafond, et encore a-t-il fallu faire des raccords. La composition nous montre des motifs d'architecture de jardins, balustrades, vases sur piédestaux alternant avec de gracieux treillages et encadrant trois allégories : la *Comédie*, la *Tragédie* et la *Poésie*.

On sait que, dans le foyer du public, le plafond de Dubuffe n'a point été atteint par les flammes. On l'a remis en place après lui avoir fait subir un nettoyage. Les voussures du plafond sont supprimées et remplacées par une frise représentant des Amours et encadrant deux cartouches portant les dates 1680 et 1900, qui sont celles de la fondation et de la récente restauration du Théâtre-Français.

Le célèbre « Voltaire » de Houdon, en marbre blanc, sera replacé sur son socle, à l'endroit qu'il occupait avant l'incendie, dans le péristyle circulaire qui sert à l'entrée et au contrôle.

La représentation de réouverture revêtira un caractère à la fois original et solennel.

Le programme n'en est pas encore complètement arrêté, mais dès maintenant nous pouvons dire que de véritables surprises artistiques attendent les heureux privilégiés de la soirée de gala.

En ce qui concerne les tapisseries des Gobelins, spécialement dessinées pour la Comédie-Française, il appartient à M. Claretie d'en faire le plus tôt possible un régal pour les yeux des spectateurs.

La réouverture de la Maison de Molière se fera donc en grande pompe ; le Président de la République et quelques-uns de ses ministres assisteront à la représentation, pour laquelle des invitations spéciales seront lancées.

* * *

Il est à annoncer à l'avance, ce très gros procès qui roule sur des millions et dont les plaideurs, de marque, s'appellent M. le comte et M^{me} la comtesse Boni de Castellane.

Et la cause est d'autant plus curieuse qu'il s'agit... de curiosités.

MM. Charles et Asher Wertheimer, marchands d'antiquités à Londres, demandent au comte et à la comtesse de Castellane de leur régler certaines traites acceptées par eux et impayées, et dont le montant s'élève à environ 6,500,000 francs.

De leur côté, le comte et la comtesse de Castellane réclament aux frères Wertheimer la revision de leurs comptes. Et, au surplus, ils sollicitent de la justice :

- 1^o Une réduction de deux millions sur les curiosités reconnues authentiques ;
- 2^o Une réduction de un million sur les curiosités reconnues fausses ;
- 3^o Une réduction de 650,000 francs sur les intérêts convenus ;
- 4^o Une somme de 300,000 francs à titre de dommages-intérêts.

Les débats de ce considérable procès, et qui s'annoncent comme devant être extrêmement intéressants, ont été fixés irrévocablement au jeudi 20 décembre, à moins qu'une transaction n'intervienne d'ici là.

Ils se dérouleront à l'audience de la première chambre du tribunal civil, présidée par M. Baudouin.

M^e Albert Foucault plaidera pour les antiquaires Wertheimer, et M^e Henry Bonnet, pour le comte et la comtesse Boni de Castellane.

J'en donnerai le résultat.

VARIÉTÉS

Les Livres d'Étrennes

L'Art à l'Exposition, par Jules Comte. — Le Second Empire, par Armand Dayot. — Les Caricaturistes, par Emile Bayard. — Seconde Patrie, par Jules Verne. — Leçons d'Histoire aux Enfants, par Ernest Legouvé.

Les livres d'étrennes reflètent, dans quelque mesure, les grands événements de l'année. Nous devons donc, tout naturellement, y trouver une image de l'Exposition. La « Grande Kermesse » occupe pourtant, dans ces publications, une moins large place que je n'eusse supposé. A côté du magnifique *Panorama* de Baschet, que j'ai déjà mentionné, je ne vois guère, comme ouvrage d'importance, que le volume intitulé : *L'Art à l'Exposition*, édité avec grand luxe par M. Jules Comte et renfermant près de cinq cents gravures dans le texte et hors texte.

M. Jules Comte en a pris les éléments dans la *Revue de l'art ancien et moderne* dont il est le fondateur et le directeur. M. Jules Comte avait toutes les qualités nécessaires pour mener à bien cette lourde tâche. Très artiste, très actif, ancien haut fonctionnaire des Beaux-Arts, connaissant à fond les hommes et les choses, il a groupé autour de lui une pléiade de critiques, d'esthètes, de chroniqueurs qui tiennent ses lecteurs au courant des tentatives modernes et leur présentent, sous une forme nouvelle, les chefs-d'œuvre du passé. L'Exposition offrait à ces collaborateurs une matière infinie. Ils se sont partagé la besogne, et le livre qui vient de paraître contient le résultat de leurs investigations.

J'ai eu le plaisir à lire les savantes monographies consacrées à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à l'art décoratif. Et d'abord je me suis porté au chapitre rédigé par M. Guadet. Cet éminent architecte, que les Parisiens raillent volontiers, depuis qu'il a assumé la charge de rebâtir la Comédie-Française, ce grave et majestueux académicien a des vivacités de style qui m'ont agréablement surpris.

Il n'est pas très doux pour ses confrères, mais du moins sa sévérité s'exerce-t-elle sans pédantisme. Voyez le jugement qu'il porte sur les palais de l'avenue Nicolas II. Il suppose que Mansard, l'auteur de l'Hôtel des Invalides, vient les visiter, le soir, entre chien et loup, et en donne son avis :

« Hélas ! ce qu'il voit n'est ni une vue, ni une place : c'est un espace. De chaque côté un palais, chacun dissemblable de l'autre, un grand, un petit, avec des périmètres bizarres, pour le grand surtout des obliquités étranges : une perspective boiteuse, vague, non composée. Cependant il s'avance, et s'adossant au petit Palais, il considère le grand, et le trouve fort bien en lui-même ; puis s'adossant au grand, il considère le petit, et pareillement le trouve fort bien en lui-même. Il se dit que celui ou ceux qui ont pu concevoir ces palais étaient certainement de taille à concevoir un ensemble, cet ensemble dont son vieux génie saisit si bien la nécessité ; et désillusionné, il ne peut s'empêcher de dire : « Quelle magnifique occasion c'était pourtant là de réaliser un ensemble ordonné ! » Et, non sans tristesse, il retourne rendre compte à François Mansard, à Perrault, à Blondel, à Gabriel, de ce qu'il a vu, sans parvenir à le leur expliquer. »

Il y a du vrai dans ces observations et je n'aurai pas l'impertinence d'opposer mon opinion personnelle à celle d'un homme si considérable. J'eusse voulu seulement que M. Guadet, qui se montre si dur pour le petit et le grand Palais fut un peu moins indulgent pour les bizarres constructions, coupoles, minorets, clochetons cambodgiens et autres bonbons fondants qui ont déshonoré le Champ-de-Mars, et surtout l'Esplanade des Invalides. M. Guadet me dira que ce décor était destiné à disparaître, tandis que les édifices des Champs-Élysées sont appelés à durer éternellement. Cela, c'est une raison.

Le goût du *rococo*, du « modern-style », a imprimé son empreinte sur l'Exposition. Oh ! ce modern-style ! je l'ai beaucoup aimé ! Lorsque je passais, naguère, devant les vitrines de Maple et de Liberty, je sentais s'allumer en moi d'étranges concupiscences. Et maintenant j'en suis las ! On a trop abusé de l'acajou verni, des frises de papier peint, des fleurs d'hortensias, des soies et des velours aux teintes mourantes, de la plante « envi-

sagée comme type ornemental ». J'ai éprouvé une véritable joie à déguster ces lignes vengeresses de M. L. de Fourcaud :

« Ce style très composite, où il entre du gothique et du japonais, du rustique et du supraraffiné, qui nous est venu de l'Angleterre en passant par la Belgique, prête à réfléchir. Il s'est déjà beaucoup modifié et assagi ; on ne voit pas, malgré tout, qu'il réponde à nos besoins, à notre tempérament social, et qu'il puisse même de longtemps être en état d'y répondre. Simplifié et compliqué tout ensemble, il se marque, contradictoirement, d'allègements et d'ajournements des structures et d'étranges lourdeurs, de fâcheuses raideurs, d'hostiles dissymétries, d'affectations de commodité et d'incommodités réelles, J'ignore si l'avenir, par une série de transformations, parviendra à lui assurer une physionomie française. Pour le quart d'heure, on le sent importé, cosmopolite, mal adapté et, généralement, trop bizarre. »

En revanche, il m'a semblé que M. Henry Havard traitait bien dédaigneusement les merveilles de M. Lalique. Vous savez que ce joaillier-poète a bouleversé la bijouterie par des recherches de ciselure et de coloris curieuses et délicates. M. Havard rend pleine justice à son talent ; ensuite, il le démolit, ce qui est d'une méthode irréprochable...

« Jamais fantaisie plus surprenante ne s'est manifestée, par des audaces plus inattendues : jusqu'à oser enfermer en une plaque de bracelet des levers de soleil ou des couchers de lune ; jusqu'à faire mûrir des noisettes en diamant sur des feuillages de saphir ; jusqu'à laisser deviner, en des rinceaux de chèvrefeuille, des profils de femmes aux longs cheveux dénoués, aux lèvres avides de baiser, s'estompant comme dans un rêve. Jamais pareille quintessence de recherches inquiètes n'a produit des effets plus captivants, dans leur fragilité un peu malade. »

Puis arrivent les restrictions. M. Havard estime que ces bijoux si finement sertis deviendront indifférents, qu'on se fatiguera de leur maniérisme, de leur mièvrerie. M. Havard, qui est le plus érudit des philosophes, a le droit d'être sceptique. L'expérience du modern-style nous apprend que les modes changent sans cesse. Et, cependant il y a, dans les bijoux de Lalique, un je ne sais quoi, un charme, une séduction secrète qui leur assureront un succès moins éphémère. Ce sont, bien réellement, des créations. Voyez les imitations qui en sont faites de toutes parts. On réussit à les copier grossièrement, mais on ne reproduit pas la grâce indéfinissable qui rayonne de ces objets, et constitue proprement leur âme. Oui ! — Ne vous moquez pas : — chaque bracelet, chaque bague, chaque collier de Lalique a une âme !

* * *

Si l'Exposition a abusé de « l'art de demain », elle s'est largement étendue sur l'art d'autrefois. Les *rétrospectives* ont procuré mille délices aux collectionneurs. Dix siècles se reflétaient dans les meubles, les estampes, les tableaux, les dessins, réunis pour quelques mois et maintenant dispersés. Et nous avons pris un tel intérêt au *retrospectif*, que partout où nous le rencontrons, à présent, il nous amuse.

Je ne me lassais pas d'admirer cet été les dessins d'Ingres au Grand-Palais et qui évoquent, avec une si spirituelle intensité de vie, la société française des règnes de Charles X et de Louis-Philippe. C'est un peu le même plaisir que m'a procuré l'ouvrage d'Armand Dayot, le *Second Empire*. L'époque est plus près de nous et déjà combien lointaine !

Je me rappelle vaguement ces crinolines, ces énormes chignons, ces falbalas encombrants qui sévissaient aux environs de 1867. Ma mémoire enfantine en a gardé la physionomie. Je me souviens que ma mère, obligée par respect humain de suivre la mode, se déchainait contre elle et la proclamait barbare. Et, certes, ce ne sont pas les documents rassemblés par M. Dayot qui peuvent modifier cette impression.

* * *

Encore une *retrospective*. M. Emile Bayard portraiture, en un volume copieusement illustré, les caricaturistes du siècle. Le sujet est séduisant ; il n'a qu'un malheur, c'est d'avoir été traité trop souvent. Il est certain que les caricaturistes méritent qu'on leur élève des monuments. Quoiqu'elle ne soit pas solennelle, leur

gloire honore la France. En aucun pays ils ne furent si nombreux, si pittoresques. Ils se subdivisent en groupes, marqués de traits spéciaux. Les *caricaturistes*, les *parodistes*, les *fantaisistes*, les *satiristes* constituent par leur réunion la grande famille de l'humour.

Le *caricaturiste* ne s'attache pas particulièrement à l'idée, mais à la forme. Il cherche des effets comiques dans des combinaisons inattendues, dans une altération grotesque et préméditée de la nature. Il s'adresse aux yeux plutôt qu'à l'esprit. Il divertit, il fait rarement penser. Et, d'ailleurs, il lui arrive de déployer, dans ce champ un peu restreint, des qualités éminentes. Les scènes composées par Carle Vernet sur les modes et les ridicules de son temps sont des documents de premier ordre : elles supposent une adresse surprenante et une rare science du dessin ; les grimaces de Boilly méritent autant d'éloges, encore que l'expression en soit outrée et pénible. Plus près de nous, citons Gustave Doré qui, avant d'illustrer *l'Enfer* de Dante et la *Bible*, s'était essayé dans des compositions d'un caractère moins relevé, et y avait déployé d'admirables ressources d'imagination. Peuvent être rangés dans cette catégorie : Topffer, le légendaire auteur de *Monsieur Cryptogame*, et, de nos jours, Caran d'Ache.

Le *parodiste* est un succédané du *caricaturiste*, mais il a un sens plus direct de l'actualité. Il ne se perd jamais dans le rêve, il note ce qui se passe, autour de lui, dans la société, et s'en inspire. Il est l'homme des potins, des anecdotes, des faits-divers, des échos boulevardiers. Il est le chroniqueur caustique et renseigné de la vie. Cham s'acquitta en perfection de ce rôle ; il le joua pendant quarante ans, sans se fatiguer, et sans que le public se lassât de l'applaudir. Nous avons sa monnaie en la personne de MM. Albert Guillaume, Henriot et Fernand Fau, qui égaient, chaque dimanche, des croquis délurés et piquants l'histoire de la semaine.

Au contraire du *parodiste*, le *fantaisiste* plane au-dessus des médiocrités terrestres. Il n'obéit à aucune autre règle qu'à son caprice. Il invente, il combine, il suggère. Grandville cherchait à dégager ce qu'il y a d'humain dans les physionomies animales ou ce qu'il y a de bestial dans les figures humaines ; il comparait les femmes aux fleurs et découvrait, entre elles, de délicates similitudes. C'était le plus ingénieux des fantaisistes. Nous en possédons un incomparable, M. Robida, dont l'imagination a créé des mondes et qui les a réalisés par le crayon. Et ces trouvailles sont innocentes, M. Robida étant totalement dépourvu de méchanceté.

Il n'en va pas de même des *satiristes*. En ceux-là ce concentre ce qu'il y a de plus aigu et aussi de plus profond dans l'esprit national. Ils forment une glorieuse lignée. Depuis près de cent ans ils se succèdent sans interruption. Daumier les domine, de toute la hauteur de son génie, Daumier, franc, solide, et, selon l'heureuse expression d'Arsène Alexandre, formidable d'ampleur et de santé, ironique et douloureux comme Molière ; et, près de ce colosse, Gavarni, plus subtil, plus corrompu, historien des roueries féminines et de l'éternelle comédie du vice ; puis, pour couronner le siècle, J.-L. Forain, qui les égale en intensité, les dépasse en cynisme.

Toutes ces figures se retrouvent dans le volume de M. Bayard. Elles y sont présentées avec un soupçon de gaucherie. M. Bayard est allé voir ses modèles, les a interrogés : il rapporte consciencieusement leurs discours. Tant qu'il les fait parler, le lecteur ne se plaint pas, mais quand il parle lui-même !... Je détache cet échantillon de la prose de M. Emile Bayard :

« Labiche, qui écrivit le *Misanthrope* et *l'Auvergnat*, était un triste ; cependant les vaudevillistes actuels, pour la plupart, s'ils ne sont pas lugubres à la ville, affectent volontiers cette attitude en désaccord avec leurs productions. »

Avez-vous compris ? M. Bayard possède un joli brin de crayon — qu'il tient de son père. On ne saurait tout avoir !

* * *

J'ai reçu le roman annuel de M. Jules Verne. L'excellent écrivain ne se fatigue pas ; il nous touche par sa fécondité paisible et inépuisable. Cette fois, pour varier ses sujets, il s'est avisé de composer une suite au fameux *Robinson suisse* du pasteur Wyss, livre vénérable qui a laissé dans nos imaginations le plus riant souvenir. Très adroitement, M. Jules Verne a ressuscité le

brave Fritz, le studieux Ernest, Jack l'espiègle, et le petit François, qui me furent si chers il y a quelque vingt-cinq ans. Que n'ai-je le loisir de me pénétrer à nouveau de leurs aventures ! J'envisage, de tout mon cœur, les garçons et les fillettes qui peuvent s'accorder ce passe-temps.

J'ai cherché aussi, selon ma coutume, la page inédite que M. Legouvé donne invariablement au *Magasin d'Education et de Récréation*. J'y suis allé tout droit, et, comme d'habitude, elle m'a ravi. C'est une leçon d'histoire de France à l'usage des élèves de douze ans. Comment a-t-il eu l'idée de l'écrire ? Il va lui-même nous l'expliquer.

Il s'avisa dernièrement d'enseigner l'histoire à trois de ses arrières-petits enfants. Car M. Legouvé, comme les patriarches de la Bible, habite un logis plein de gazouillements et de bruits d'ailes. Il s'efforça de captiver ses jeunes auditeurs en leur narrant autre chose que des contes bleus. Il y réussit et les tint attentifs, captivés, suspendus à ses paroles. Il leur disait les exploits de Bayard, de Duguesclin, de Jeanne d'Arc, du roi Henry, des bons serviteurs de la patrie. Vous pensez s'ils ouvraient des yeux éblouis :

« Votre père et moi, mon cher monsieur Hetzel, nous nous sommes souvent dit que ce qu'on donne aux enfants, on le gagne. En voici une preuve frappante, que j'ai recueillie au cours de mes leçons :

Tous les orateurs, les plus modestes comme les plus grands, savent quelle influence heureuse a pour eux la communication de leurs regards avec leur public.

Qu'est-ce donc, quand ce public a douze ans, et que les regards se touchent ? La mobilité de physionomie de mes élèves, leur sincérité, leur attention, leurs distractions, leur silence, leurs baillements, tout m'éclairait, m'avertissait, m'excitait, m'arrêtait, me dirigeait ; je leur ai dû bien souvent ce que je leur disais ; je les appelais, en riant, mes petits collaborateurs... Eh ! bien, chers parents, mes amis, collaborez comme moi, et, comme moi, vous vous direz que l'éducation des enfants par les pères, c'est l'éducation des pères par les enfants. »

Avouez que notre doyen, — quatre-vingt-treize ans aux prochains lilas, — est encore plus étonnant que Jules Verne...
ADOLPHE BRISSON.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 16 Décembre 1900

NICE, vapeur <i>Gladiator</i> , fr., c. Martin,	sur lest.
TORRE SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. de Dominici,	charbon.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois et vin.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	sable.
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Augier,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—

Départs du 2 au 9 Décembre

NICE, vapeur <i>Gladiator</i> , fr., c. Martin,	sur lest.
— b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	—
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Augier,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Simon DELLA-VALLE**, ancien entrepreneur de plomberie et de zinguerie, sont invités à se rendre, le 29 décembre courant, à 10 heures du matin, dans la salle des audiences, au Palais de Justice à Monaco, pour assister à la reddition des comptes du Syndic définitif prescrite par l'art. 507 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite des sieurs **PERSICO** et **CHIAPPONI**, entrepreneurs de maçonnerie, associés, sont invités à se rendre, le 29 décembre courant, à 10 heures 1/2 du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition des comptes du Syndic définitif prescrite par l'art. 507 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le dix-sept février mil neuf cent, enregistré, monsieur François PALMARO et monsieur Jean PERI, tous deux entrepreneurs de travaux publics, demeurant à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, ont acquis de monsieur le Chevalier Ernest PLATI, propriétaire, ancien capitaine aux Gardes d'honneur de S. A. S. le Prince, et madame Marie-Eulalie-Léonie-Lucie BROVÈS, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit M^e Blanc, notaire.

Une parcelle de terrain, d'une contenance de deux cent quatre-vingt-treize mètres carrés dix décimètres carrés, située à Monaco, quartier de la Colle supérieure, portée au plan cadastral sous le numéro 71 P de la section A, ladite parcelle touchant du nord la propriété de monsieur et madame Plati, vendeurs ; de l'est et de l'ouest, un chemin à construire dit chemin Plati, et du midi, un passage de deux mètres à créer.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de sept mille francs, ci..... 7,000 francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le dix mars mil neuf cent, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 18 décembre 1900.

Dûment enregistré.

Pour extrait :

(Signé : A. BLANC).

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 19 décembre courant, à 9 heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé à la vente de divers meubles et objets mobiliers tels que : armoire à glace, buffets, tables, chaises, canapés, fauteuils, commodes, vaisselle, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE 1^{re} CLASSE

valables 20 jours

délivrés pour Nice, Cannes et Menton

A l'occasion :

- 1^o Des Fêtes de Noël et du Jour de l'An ;
- 2^o Des Courses de Nice ;
- 3^o Du Carnaval de Nice ;
- 4^o Des Régates Internationales de Cannes, des Régates Internationales de Nice et des vacances de Pâques.

Ces billets sont délivrés par les gares de Paris, Belfort, Vesoul, Besançon, Gray, Nevers, Is-sur-Tille, Dijon, Genève, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Lyon, Grenoble, Cette et Nîmes.

La validité desdits billets est de 20 jours y compris le jour de l'émission, avec faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 %.

Ces billets permettent aux voyageurs de s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour, à deux gares de leur choix, à condition de faire viser leurs billets dès l'arrivée aux gares d'arrêt.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier

Souvenirs du pays

MARQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS

JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES

PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES

FOURNITURES DE BUREAUX

PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — ÉVENTAILS

GANTS. — RUBANS. — VOILETTES

CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES

CRAVATES. — CHAUSSURES FINES

OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES

ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS

ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir						
	10	764. »	763. »	764.2	765. »	763.4	15.8	15.9	15.5	13.5				13. »	65	O. faible.
11	65. »	66. »	64. »	65.3	67. »	12.5	15.1	16. »	13.3	13.2	72	id.	id.			
12	66. »	66.9	65.4	66. »	66. »	13.4	16.8	16. »	14.2	13.8	69	id.	id.			
13	66.3	67. »	66. »	66.4	66.7	13. »	16. »	16. »	14. »	13.8	75	id.	Variable.			
14	67. »	68. »	67.3	68. »	69. »	13.9	17.5	16.5	15.2	14.5	78	id.	id.			
15	70. »	71. »	69.3	69. »	69.8	13. »	16.5	16. »	14.5	14. »	73	id.	Beau.			
16	68. »	69. »	68.2	68. »	69. »	12. »	15. »	15.5	14.7	13. »	70	id.	id.			
DATES						10	11	12	13	14	15	16				
TEMPÉRATURES EXTREMES						Maxima	15.9	16. »	16.9	16. »	17.8	16.6	15.7			
						Minima	12.8	12. »	13.3	12.8	13.6	12.9	12. »	Pluie tombée: 00mm 0		